



## Fientes oiseaux ont dégradées carrosserie auto

Par **Angelique6019**, le **30/08/2018 à 14:11**

Bonjour, rnje suis partie en vacances et j'ai retrouve à mon retour ma carrosserie endommagée probablement par des fientes oiseaux.voiture garée sur parking public ouvert non privatif non privé.rnrnAprès avoir nettoyé mon véhicule, j ai constaté les degats et vu mon concessionnaire car cette voiture est neuve de 2017 et a 5000 Km.Compte tenu que c est un élément extérieur qui a endommagé la carrosserie, , la garantie peinture constructeur semble ne pas fonctionner.rnrnDonc, un devis a été établi par le concessionnaire( 3150 euros )et j ai fais une declaration sinistre a mon assureur en expliquant la situation.suis assurée en tous risques , dommages tous accidents sans franchise. et pas seulement dommage collision.rnrnMon assureur ne sait pas si je vais etre prise ne charge etant donné que ne n'est pas un accident ni un vandalisme causé par une personne physique, meme en étant assuré "tous risques accident"rnrnPouvez vous m'apporter des poinrs de reglementation à ce sujet svp merci.

Par **Visiteur**, le **30/08/2018 à 14:18**

Bonjourrnl est vrai que ce genre de chose n'est pas, en général, pris en charge.

Par **chaber**, le **30/08/2018 à 14:22**

bonjourrnrnRelisez vos conditions générales: "nous garantissons les dommages

accidentels"rnrnLes fientes d'oiseaux ne sont pas un accident, ni un acte de vandalisme, ni une catastrophe naturelle.rnrnA moins que la commune ait été classée "catastrophe naturelle" pour ces fientes